

**MER ET LITTORAL
DOSSIER DE PRESSE**

**LA RÉGION OCCITANIE FAIT DE PORT-
LA NOUVELLE, LE PORT DE LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE EN MÉDITERRANÉE**



**La Région
Occitanie**
Pyrénées - Méditerranée

Sommaire

ÉDITO	03
A PORT-LA NOUVELLE, LA RÉGION OCCITANIE CONSTRUIT LE PORT VERT DE DEMAIN	04
PORT-LA NOUVELLE : UN PROJET POUR DYNAMISER L'ÉCONOMIE LOCALE	08
PORT-LA NOUVELLE, LE HUB DES ÉNERGIES VERTES EN OCCITANIE	09

“ A Port-La Nouvelle, la Région dote le port d'une nouvelle vocation : devenir le port de la transition énergétique ”

A Port-La Nouvelle, la Région crée un port nouvelle génération et vise à le positionner comme LE port de la transition énergétique en Méditerranée. Le développement de l'éolien en mer flottant donnera une nouvelle vocation au port pour développer l'emploi local.

La crise sanitaire nous l'a bien montré, la relocalisation de nos productions sera un enjeu essentiel pour les années à venir. La structuration d'une filière régionale pour l'éolien en mer flottant est donc un enjeu de souveraineté économique et énergétique régionale. C'est pourquoi la Région réaffirme son ambition pour le projet d'extension du port de Port-La Nouvelle, et prend ainsi toute sa part dans la relance économique en maintenant ses investissements. Ce projet, nous l'avons construit en partenariat avec l'ensemble des acteurs du territoire, les usagers du port et les pêcheurs. Il a fait l'objet d'une large concertation lors de laquelle nous avons veillé à écouter et à répondre à toutes les interrogations.

Ce projet est une occasion unique pour engager des nouvelles dynamiques sur notre littoral et consolider des nouvelles activités économiques créatrices d'emplois. Depuis 2016, j'ai fait de l'emploi ma priorité. A Port-La Nouvelle et avant la crise sanitaire, 22% des habitants vivent en dessous du seuil de pauvreté, et le taux de chômage s'élève à 29%, ce projet est une opportunité et un espoir indéniable pour les habitants.

A l'heure des réflexions sur « le monde d'après », des appels au développement d'une économie plus verte, je réaffirme l'engagement total de la Région pour développer des solutions concrètes pour préserver la planète. L'Etat affirme sa volonté de développer l'éolien en mer flottant et je m'en réjouis, l'ambition de la Région s'inscrit pleinement dans cette dynamique. Depuis 2016, nous menons une stratégie régionale qui vise à faire de l'Occitanie la 1^{ère} Région d'Europe à Energie Positive. Pour remplir cet objectif, le projet mené à Port-La Nouvelle est indispensable. Le golfe du Lion, au large de Port-La Nouvelle bénéficie de gisements de vents exceptionnels qui permettront la réussite de ce projet.

En Occitanie, l'économie bleue est un atout formidable d'attractivité et d'innovation. La Région Occitanie répond présente pour investir pour l'avenir de ses territoires et être la région où se construit le monde de demain !



Carole Delga
Présidente de la Région Occitanie/ Pyrénées-Méditerranée

A PORT-LA NOUVELLE, LA RÉGION OCCITANIE CONSTRUIT LE PORT VERT DE DEMAIN

A Port-La Nouvelle, la Région Occitanie mène un projet d'extension du port ambitieux pour **développer la filière de l'éolien en mer flottant** afin de **positionner le port comme celui de la transition énergétique en Occitanie**. Pour pouvoir accueillir les infrastructures nécessaires pour la construction, l'assemblage et l'installation d'éoliennes flottantes, ce projet d'extension est indispensable. D'ici 2023, la région Occitanie accueillera à Gruissan et à Leucate / Le Barcarès deux fermes pilotes sur les quatre programmées en France, ainsi qu'un premier parc commercial mis en service en 2028.

Au large de Gruissan et de Leucate / Le Barcarès se trouve l'un des meilleurs spots de vent en Méditerranée offrant des conditions climatiques exceptionnelles, propices pour la production d'énergies renouvelables et la structuration de cette nouvelle activité émergente. Le plateau continental du Golfe, grâce à sa bonne profondeur (entre 50m et 200m), est un emplacement idéal pour accueillir des éoliennes en mer flottantes.

Par ailleurs, la proximité de Port-La Nouvelle avec les zones d'implantation des deux fermes pilotes en fait le lieu idéal pour accueillir la filière de construction et d'assemblage d'éoliennes flottantes.

LE PROJET D'EXTENSION EST ARTICULÉ AUTOUR DE DEUX GRANDES COMPOSANTES

▲ **La création d'un nouveau parc logistique portuaire** : cette partie du projet permettra d'accueillir et de développer les activités industrielles et logistiques du port. Une première phase s'est terminée en novembre 2017 avec la livraison de la plateforme nord.

▲ **L'aménagement d'un nouveau bassin portuaire** : cette seconde partie du projet comprend la réalisation de digues de 3 km délimitant le bassin au nord et au sud, d'un quai lourd et une opération de dragage pour permettre l'accès au quai. La création du quai lourd permettra notamment de **développer des activités de construction, d'assemblage, d'installation et de maintenance des éoliennes**.

La Région mobilise une enveloppe totale de **234 M€** pour l'aménagement du nouveau bassin. Le Département de l'Aude, l'Agglomération du Grand Narbonne et l'**Etat - qui vient de l'annoncer - participent au financement du projet, chacun à hauteur de 30 M€**.

La gouvernance du port est assurée, depuis mai 2021, par la **SEMOP Port-La Nouvelle** (Société d'Economie Mixte à Opération Unique), dont la Région et la Banque des Territoires sont actionnaires au côté d'un opérateur économique, Nou Vela, et dont la présidence est assurée par la Région. Elle a pour mission de **poursuivre le projet d'extension du port avec notamment la création d'un grand môle qui permettra d'accueillir les parcs commerciaux d'éoliennes en mer lancés par le Premier Ministre, ainsi que l'exploitation, la gestion et le développement de l'activité commerce du port**. Cette forme juridique garantit à la Région de rester un décisionnaire majeur dans les projets du port tout en permettant aux entreprises d'y investir. Les activités de pêche et de plaisance ont été regroupées et font l'objet d'une Délégation de Service Public attribuée à la SAS 3 PLN.



Quai éolien - février 2022

Prises de vues aériennes réalisées en drone par exploitant déclaré.
Crédits aériens Artelia - Artedrones 2022

Artedrones
sarl

UN PROJET CONSTRUIT POUR ET AVEC LES ACTEURS DU TERRITOIRE

Le projet d'extension du port a fait l'objet d'une large concertation en amont. En effet une enquête publique a été menée en 2015 pour le parc logistique portuaire et en 2018 pour le bassin portuaire, afin de recueillir les différents avis du public et des acteurs du projet. **Le projet a reçu un avis favorable** de la commission d'enquête et les travaux ont été autorisés par un arrêté préfectoral daté du 24 octobre 2018.

Afin de garantir une large concertation conformément à l'arrêté préfectoral, la Région a mis en place en 2019 plusieurs comités de suivi :

▲ **Un comité de suivi environnemental** : il a pour vocation **d'informer et de concerter** les acteurs membres **sur les mesures environnementales prises ainsi que leurs suivis**. Il se compose de collectivités locales et territoriales (Commune de Port-La Nouvelle, CCI Aude, Département de l'Aude, Grand Narbonne), d'associations (France Nature Environnement, LPO Aude, Vivons Bages), de pêcheurs (Prudhomie des pêcheurs) ainsi que d'acteurs du territoire (Parc Naturel Régional de la Narbonnaise, Conservatoire du littoral, SAGE Basse Vallée de l'Aude, DREAL).

▲ **Un comité scientifique** : il a pour objectif de **valider les protocoles environnementaux et de suivre la mise en œuvre et l'efficacité des mesures environnementales**. Il se compose d'experts environnementaux, du Parc Naturel de la Narbonnaise, de l'Office Français de Biodiversité et de services de l'Etat.

▲ **Un comité de liaison avec les usagers du port** : il informe les membres **de l'avancée des travaux**. Il se compose des instances et usagers du port (commerce, plaisance et pêche), des représentants de la Commune de Port-La Nouvelle, de la Communauté d'agglomération du Grand Narbonne et du Département de l'Aude.

La Région Occitanie et le Conservatoire du Littoral ont acquis les terrains des anciens salins de Sainte Lucie pour accueillir l'extension du port sur un tiers de cet espace, sur les deux autres tiers la réserve naturelle de Sainte Lucie a été créée.

Veillant au respect des contraintes environnementales pendant la durée des travaux, la Région a mis en place des **mesures de compensations environnementales, en accord avec la Commune**. Une enveloppe de **12,5 M€** y est dédiée et permet notamment de soutenir les projets suivants :

- ◇ **Création d'un accès à la plage de la vieille Nouvelle** pour redonner son caractère sauvage ;
- ◇ **Prise en charge de la gestion pendant 30 ans de la réserve de Sainte Lucie** ;
- ◇ **Remise en eau des salins** de la réserve de Sainte Lucie pour assurer la préservation des sites de nidification des oiseaux.

LES HABITANTS FAVORABLES À L'IMPLANTATION D'ÉOLIENNES EN MER

Un sondage de l'IFOP* commandé par le journal L'Indépendant montre que **88% des personnes interrogées et qui sont directement concernées, sont favorables au projet d'implantation d'éoliennes en mer dans l'Aude et les Pyrénées-Orientales.**

A Port-La Nouvelle, 66% des sondés y sont favorables.

▲ La **création d'emploi sur le territoire** est une attente forte de la population, **80%** des sondés dont **36%** de Port-La Nouvelle, soutiennent la création de la filière de l'éolien en mer flottant et espèrent la création d'emplois sur le territoire.

▲ Dans l'Aude, **79% des sondés jugent ce projet utile, à Port-La Nouvelle 55% de la population le jugent « très utile ».**

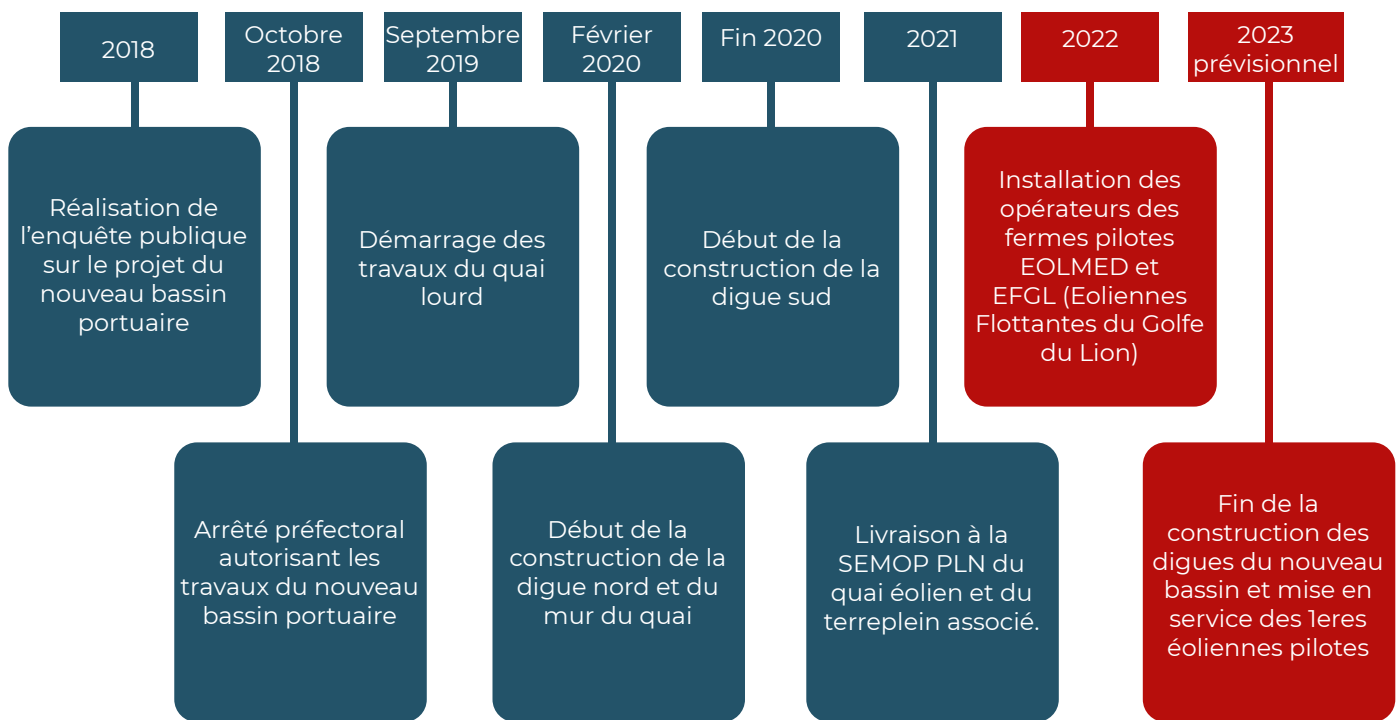
▲ 78% des habitants questionnés sont favorables à la réalisation des travaux nécessaires au projet, à Port-La Nouvelle **44% y sont « tout à fait favorable ».**

▲ Pour 88% des personnes interrogées, le **développement d'énergies renouvelables** suscite l'adhésion des habitants au projet.

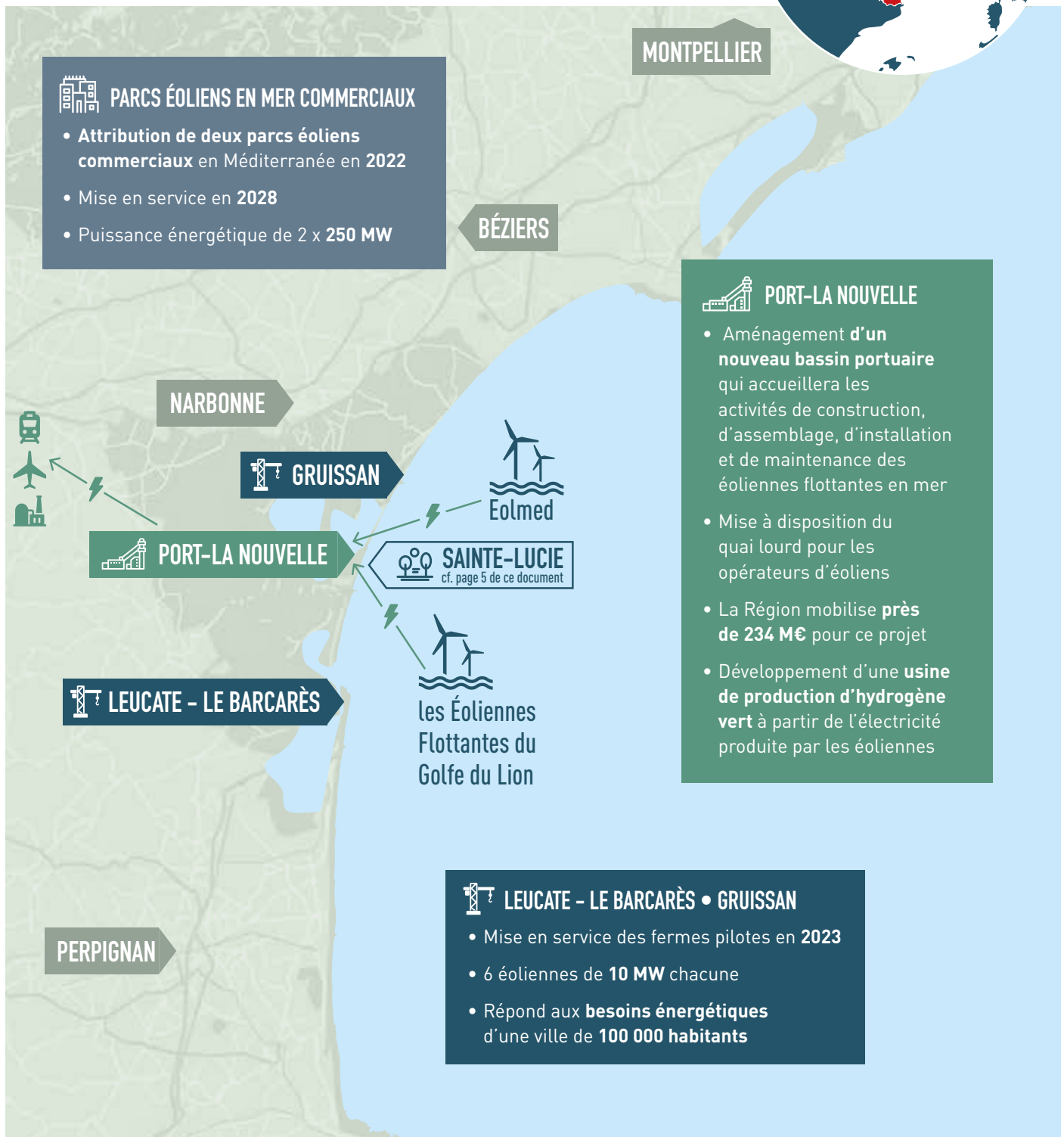
** Sondage réalisé du 11 au 17 mars 2020 sur un échantillon de 600 personnes vivant dans un rayon proche de Port-La Nouvelle.*

88% des sondés
sont favorables
à l'implantation
d'éoliennes en mer

LES PRINCIPALES ÉTAPES DES TRAVAUX :



L'OCCITANIE, UNE RÉGION LEADER SUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉOLIEN EN MER FLOTTANT



PARCS ÉOLIENS EN MER COMMERCIAUX

- Attribution de deux parcs éoliens commerciaux en Méditerranée en 2022
- Mise en service en 2028
- Puissance énergétique de 2 x 250 MW

MONTPELLIER

BÉZIERS

NARBONNE

GRUISSAN

PORT-LA NOUVELLE

SAINTE-LUCIE
cf. page 5 de ce document

LEUCATE - LE BARCARÈS

PERPIGNAN

PORT-LA NOUVELLE

- Aménagement d'un nouveau bassin portuaire qui accueillera les activités de construction, d'assemblage, d'installation et de maintenance des éoliennes flottantes en mer
- Mise à disposition du quai lourd pour les opérateurs d'éoliens
- La Région mobilise près de 234 M€ pour ce projet
- Développement d'une usine de production d'hydrogène vert à partir de l'électricité produite par les éoliennes

LEUCATE - LE BARCARÈS • GRUISSAN

- Mise en service des fermes pilotes en 2023
- 6 éoliennes de 10 MW chacune
- Répond aux besoins énergétiques d'une ville de 100 000 habitants

CE PROJET REPRÉSENTE 40% DES OBJECTIFS D'ÉNERGIE D'ORIGINE ÉOLIENNE DE LA TRAJECTOIRE RÉGION À ENERGIE POSITIVE 2050.

PORT-LA NOUVELLE : UN PROJET POUR DYNAMISER L'ÉCONOMIE LOCALE

A Port-La Nouvelle, la Région Occitanie investit pour **structurer une nouvelle filière industrielle créatrice d'emplois**, et pour insuffler une nouvelle dynamique économique sur le territoire.

Les effets positifs des travaux sont déjà là : actuellement **200 personnes** en moyenne sont employées sur le chantier qui pourra mobiliser **jusqu'à 500 personnes**.

La Région a été attentive à ce que le projet ait des retombées sur l'économie régionale. A ce jour, sur les 72 entreprises qui participent ou ont participé aux travaux, **41 sont des entreprises locales**. Les matériaux amenés sur le chantier proviennent de 4 carrières régionales situées à Port-La Nouvelle, Montredon-des-Corbières dans l'Aude et à Thuir dans les Pyrénées-Orientales

Lorsque le nouveau bassin portuaire sera opérationnel, de nombreuses entreprises régionales maritimes, de logistique, de levage, d'électronique, ou encore de soudure seront mobilisées pour les différentes étapes de fabrication des éoliennes.

LA RÉGION DÉVELOPPE UNE OFFRE DE FORMATION DÉDIÉE À L'ÉOLIEN EN MER

Pour accompagner la structuration d'une filière industrielle de construction d'éoliennes en mer sur son littoral, la Région anticipe le besoin de compétences et prévoit la mise en place de formations sur son territoire dans ses différents centres de formation, comme le Lycée de la Mer à Sète, le Lycée Rosa Luxemburg à Canet-en-Roussillon ou encore le lycée Dhuoda à Nîmes.

Ces formations permettront d'acquérir les compétences spécifiques au secteur de l'éolien en mer comme par exemple la maîtrise du travail en mer et en hauteur et de l'anglais technique.



RELANCER L'ACTIVITÉ TRADITIONNELLE : UN PORT SANS OGM EN OCCITANIE

Le port de Port-La Nouvelle accueille principalement les trafics céréaliers et d'hydrocarbure. Aujourd'hui, le port souffre d'un manque d'espaces de stockage et le bassin portuaire n'est plus assez profond pour accueillir les navires de plus grandes tailles. Ainsi les aménagements réalisés par la Région permettent **d'adapter et de moderniser les infrastructures**, pour permettre au port de poursuivre ses activités traditionnelles. C'est essentiel pour qu'il reste compétitif et puisse compter parmi les ports majeurs de Méditerranée. De plus les activités traditionnelles du port s'inscrivent aussi dans la démarche d'un port plus vert : aucun produit OGM n'y transitent.

Par ailleurs, le port de Port-La Nouvelle est d'ores et déjà un port sans OGM, et a vocation à le rester.

Ces nouvelles infrastructures permettront également d'augmenter les exportations, notamment de blé dur, directement depuis le port de Port-La Nouvelle. Aujourd'hui les producteurs doivent acheminer leur production à la Rochelle par la route pour l'exporter. Suite aux travaux, les producteurs pourront acheminer par train leurs productions avant de les charger sur les navires. Le port deviendra une plateforme multimodale, combinant mer-fer-route pour ses échanges.

PORT-LA NOUVELLE, LE HUB DES ÉNERGIES VERTES EN OCCITANIE

La Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée poursuit une politique énergétique ambitieuse qui vise à faire de l'Occitanie la **1^{ère} Région à énergie positive d'Europe d'ici 2050**. Pour y parvenir, la Région prévoit de diviser par deux la consommation d'énergies fossiles et de multiplier par trois la part des énergies renouvelables. Le développement d'une filière de l'éolien en mer flottant à Port-La Nouvelle s'inscrit pleinement dans la stratégie menée par la Région. **Ce projet représente 40% des objectifs d'énergie d'origine éolienne de la trajectoire Région à Energie Positive 2050.**

PORT-LA NOUVELLE : LE « CENTRE NÉVRALGIQUE DE L'ÉOLIEN EN MER » EN OCCITANIE

Grâce à ses gisements de vent importants, la Région positionne le port de Port-La Nouvelle comme le **cœur névralgique et stratégique de l'éolien pour la construction, l'assemblage et la maintenance d'éoliennes en mer en Méditerranée**. Le développement de la production d'énergie renouvelable d'origine éolienne en Occitanie est structuré en deux étapes :

▲ A l'horizon 2023, l'Occitanie accueillera les deux fermes pilotes des consortiums Eolmed et EFGL composées de **3 éoliennes** au large de Gruissan et de Leucate / Le Barcarès. Chacune de ces fermes pilotes produira **30 MW**, et permettra de **couvrir les besoins énergétiques d'une ville de 50 000 habitants** telle que Narbonne.

▲ L'implantation des **deux parcs éoliens en Méditerranée** d'une puissance totale de **500 MW** prévus dans la Programmation Pluriannuelle de l'Energie (voir encadré). Ils seront attribués à un ou plusieurs opérateurs privés en 2023, pour une mise en exploitation en 2028.



TOUTE L'OCCITANIE MOBILISÉE POUR L'ESSOR DE L'ÉOLIEN EN MER

La Région et l'ensemble des acteurs économiques d'Occitanie se sont fortement mobilisés pour que l'Etat accorde une place plus importante aux énergies marines renouvelables (dont l'éolien flottant fait partie) dans sa feuille de route énergétique (Programmation Pluriannuelle Energétique - PPE). En janvier 2020, l'Etat a décidé d'augmenter la place de l'éolien en mer flottant dans la transition énergétique du pays. La PPE porte ainsi la production annuelle à 1 GW ainsi que l'attribution de deux parcs commerciaux de 250 MW en Méditerranée. Cette décision conforte la Région Occitanie dans sa volonté d'investir pour l'avenir et de développer la filière sur son territoire et le projet de la Région s'inscrit donc pleinement dans l'ambition nationale grâce au projet développé à Port-La Nouvelle.

A ce jour en Méditerranée, l'avancement des études et travaux fait de Port-La Nouvelle **le premier port pour le développement de parcs commerciaux**. Il se positionne comme LE port de la transition énergétique et fait de l'Occitanie la région leader dans ce domaine, anticipant les objectifs augmentés fixés par l'Etat.

« ZOOM SUR ... » LE DÉVELOPPEMENT DE L'HYDROGÈNE VERT

La Région et la SEMOP PLN développent le projet Hyd'Occ, **usine de production d'hydrogène vert** à Port-La Nouvelle. L'électricité produite par les éoliennes sera transformée en hydrogène vert en utilisant la technologie de l'électrolyse de l'eau. **Premier site de production d'ampleur industrielle d'hydrogène vert sur la façade méditerranéenne**, cette usine a vocation à devenir un site majeur pour l'alimentation régionale et interrégionale, grâce notamment à son ouverture sur le Maghreb.

Ce projet fait entrer pour la première fois l'Occitanie sur **une trajectoire de production d'hydrogène vert à l'échelle industrielle (électrolyseur de 50 MW)**, représentant **21%** des objectifs hydrogène vert de la trajectoire Région à Energie Positive 2050.

La Région Occitanie a été la première à se doter d'une stratégie globale et opérationnelle via le lancement dès 2019 d'un Plan Hydrogène Vert. Doté de 150 M€ sur la période 2019-2030, il pourra générer jusqu'à 1 Mds d'€ d'investissement et la création de milliers d'emplois.



« FOCUS SUR ... »

LA RÉGION OCCITANIE LEADER SUR LES PROJETS HYDROGÈNE

➔ 1^{ère} unité de production d'hydrogène vert sur un site aéroportuaire

Développé avec l'appui de l'Agence régionale du climat (AREC) et de l'Agence régionale de l'aménagement et de la construction (ARAC), l'objectif du projet Hyport est de **développer des équipements de production et de distribution d'hydrogène sur les sites aéroportuaires de Toulouse Blagnac et de Tarbes**. Ce projet a vocation à être mis en place sur les autres aéroports de la région.

➔ La Région en pointe sur le train à hydrogène

Dans le cadre du plan hydrogène, la Région Occitanie se mobilise pour le déploiement d'un transport ferroviaire encore plus respectueux de l'environnement. C'est en ce sens qu'en 2019 la Région a commandé **3 rames de trains à hydrogène vert**. La Région s'est mobilisée dès 2018 aux côtés des Régions Nouvelle-Aquitaine et Grand Est, pour permettre un nombre des commandes suffisantes pour le lancement des productions par Alstom. Le 1^{er} train Régiolis bi-mode circulera en essais sur la ligne Montréjeau-Luchon dès l'achèvement des travaux en 2023 et entrera en service commercial à compter de 2025.

➔ HydrOmer : la Région innove et construit une drague hybride à hydrogène à faible impact environnemental

Pour assurer le dragage d'entretien des bassins des 3 ports régionaux (Port-La Nouvelle, Sète-Frontignan et Grau-du-Roi), la Région se dote d'**une drague aspiratrice en marche hybride à hydrogène**, navire spécialisé, équipé d'outils lui permettant de prélever des sédiments dans les fonds marins afin de les déplacer, associant l'hydrogène avec le diesel.

La drague actuelle, de plus de 40 ans, doit être remplacée.

Le chantier naval français Piriou basé à Concarneau, accompagné par le Bureau d'étude et designer naval LMG Marin basé à Toulouse ont été sélectionnés pour construire cette nouvelle drague « HydrOmer », qui entrera en service fin 2023.

CONTACT PRESSE

Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

Toulouse

05 61 33 53 49 | 52 75

service.presse@laregion.fr

Montpellier

04 67 22 81 31

 [@occitanie | laregion.fr](https://twitter.com/occitanie_laregion_fr)

